

## MISSION DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE

### **Les contrats de transition écologique (CTE)**

#### **1. Définition :**

Les CTE sont des contrats signés entre les collectivités locales et l'État, ses opérateurs et établissements publics. D'une durée de 3 à 4 ans, ils ont pour but de faire de la transition écologique un moteur de l'économie locale et des dynamiques territoriales.

Un CTE se construit autour d'une ambition partagée par les parties prenantes (le « fil rouge ») qui se décline dans un programme d'une dizaine d'actions opérationnelles portées par les acteurs publics et privés du territoire (collectivités, entreprises, associations...). Les propositions citoyennes trouvent aussi leur place dans le CTE.

#### **2. Champ d'intervention :**

Il n'y a pas d'axe de travail imposé par le Ministère. L'élaboration part des projets locaux des acteurs du territoire, qui sont accompagnés de façon coordonnée au niveau technique, financier et administratif par les services de l'État, les établissements publics et les collectivités, dans le but d'atteindre les objectifs précis entérinés lors de la signature du CTE. Tous les champs d'intervention susceptibles de transformer de manière pérenne le modèle de développement d'un territoire peuvent donc intégrer les CTE.

#### **3. Les financements :**

Le CTE s'appuie sur des financements de droit commun. Les financeurs potentiels sont donc l'État (DSIL, DETR, FNADT...), l'ADEME, la Banque des territoires, la Région, le Département et les opérateurs et établissements publics sectoriels comme l'OFB, VNF, ANAH, l'Agence de l'eau, etc. Des entreprises peuvent également porter et financer une ou plusieurs actions.

#### **4. Les signataires :**

Le CTE est signé par la collectivité (l'EPCI, un regroupement d'EPCI, un PNR, etc.), le Préfet, l'ADEME, la Banque des territoires, la Région et le Département.

#### **5. Les CTE en Isère :**

- Grenoble-Alpes-Métropole et CC Trièves (CTE « coopération inter-territoriale ville-campagne ») ;
- CA Porte de l'Isère, CC Balcons du Dauphiné et CC Vals du Dauphiné (CTE « faire du Nord-Isère un territoire durable en s'appuyant sur un partenariat de travail novateur entre 3 EPCI voisins ») ;
- En cours d'élaboration : CTE CC Oisans.